
CANDIDATURE

FORMATION PRÉPARATOIRE AUX DSA

Mention « Architecture et Patrimoine »

Candidature à déposer au plus tard le 30 juin 2025, directement sur <https://admission.archi.fr> selon la procédure décrite en page 5. Aucun dossier papier ne sera étudié.
⇒ Veuillez compléter uniquement par ordinateur et non à la main.

01 – IDENTITÉ ET INFORMATIONS PERSONNELLES

Monsieur ☐ Madame ☐

NOM Prénom :

Né(e) le :

Ville + dépt ou pays de naissance :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Situation de famille : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Concubin ☐ Divorcé(e)

Mode de financement envisagé : Ressources personnelles ☐ Organisme de financement ☐

(précisez quel organisme :)

➤ Avez-vous déjà été inscrit-e à l'ENSA Montpellier ? Oui ☐ Non ☐

➤ Avez-vous déjà tenté le concours d'entrée au DSA mention « Architecture et Patrimoine »

à l'école de Chaillot ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, en quelle année :

➤ Tentative cette année ? Oui ☐ Non ☐

➤ Tentative l'année prochaine ? Oui ☐ Non ☐

➤ Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

☐ par votre école / université (1)

☐ par le « bouche à oreille »

☐ par l'école de Chaillot (1)

☐ par un ancien étudiant (1)

☐ par internet ou réseaux sociaux(1)

☐ par un email de l'ENSAM

☐ par votre entreprise (1)

☐ par l'Ordre des Architectes

☐ autre (précisez) (1) Indiquez le nom.....

Lien de téléchargement de vos pièces complémentaires à cette présente fiche de candidature (cf p.5) :

.....

02 - FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE

- Veuillez SVP compléter ci-dessous vos diplômes et formations validées (en relation avec la formation), depuis le baccalauréat jusqu'au diplôme le plus récent.

Et directement en ligne sur Taïga, veuillez SVP reporter ces informations dans « Parcours scolaire et universitaire ».

DATE D'OBTENTION DU DIPLÔME OU DE LA FORMATION	INTITULÉ DU DIPLÔME OU DE LA FORMATION	ÉTABLISSEMENT D'OBTENTION DU DIPLÔME OU DE LA FORMATION (et département)

03 - EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

POSITION ACTUELLE

Exercice : Libéral ☐ Salarié-e ☐ En recherche d'emploi : ☐ Étudiant-e ☐

Fonction occupée :

Coordonnées de la structure :

.....

.....

Nombre total d'années d'expérience professionnelle :

(= nombre total d'années justifiant de votre pratique professionnelle dans le domaine du patrimoine en agence, stages, chantiers, collectivités, expérience professionnelle, etc.)

ENTREPRISE ET NOM DE L'ARCHITECTE	DATE D'ENTRÉE	DATE DE SORTIE	FONCTION EXERCÉE	STATUT (salarié, libéral, autoentrepreneur)

04 - ADMISSION

Les dossiers incomplets au 30 juin ne seront pas étudiés.

Les réponses seront communiquées au plus tard le 11 juillet 2025 et les candidats admissibles recevront une convocation pour un **entretien d'une durée maximum de 30 minutes avec un jury** composé d'enseignants de l'ENSAM et de professionnels du patrimoine, qui apprécieront les candidatures selon les critères suivants :

- Une sensibilité et une culture affirmée/éprouvée dans le domaine des patrimoines ;
- Motivation
- Lisibilité et pertinence du projet professionnel sous-jacent (orientation) ;
- Qualité de mobilisation des connaissances et aisance orale ;
- Qualité des documents graphiques présentés ;
- Qualité / pertinence du cursus académique.

NB : Les entretiens se feront en visio Zoom.

05 - RÉCAPITULATIF DU CALENDRIER DES SÉLECTIONS ET INSCRIPTIONS

- 30 juin 2025 : clôture des dépôts des dossiers de candidature sur Taïga
- 11 juillet 2025 : réponses admissibilité dossier avec convocations entretiens
- 15 juillet 2025 : entretien en visio Zoom d'une durée maximum de 30 minutes
- 18 juillet 2025 : envoi des réponses et des modalités d'inscription
- 28 août 2025 : clôture des inscriptions (veuillez anticiper le paiement et/ou vos demandes de prise en charge par un éventuel organisme collecteur)
- 24 septembre 2025 : entrée en formation

06 - DÉCLARATION

Je dépose officiellement ma candidature à la formation préparatoire aux DSA Mention « Architecture et patrimoine » en téléversant directement sur Taïga la présente fiche de candidature contenant le lien de téléchargement du dossier de fichiers annexes et en payant sur Taïga les frais de candidature d'un montant de 40€ (pas de statut de boursier possible avec cette formation).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des justificatifs fournis.

Fait à le

Signature du candidat

(Précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

PROCÉDURE ET PIÈCES À FOURNIR EN COMPLÉMENT DE LA PRÉSENTE FICHE

- 1- Complétez la présente fiche par ordinateur permettant le « copier-coller » (toute version manuscrite ne sera pas acceptée), signez et nommez-la comme indiqué ci-dessous (en respectant les espaces) :

1 NOM Prénom Candidature Prépa DSA

- 2- Préparez les pièces complémentaires au présent dossier de candidature :

2. Lettre de motivation

Rédigez une lettre de motivation (une page A4 recto verso maximum) en indiquant ce qui, dans vos études antérieures, votre expérience professionnelle, vos acquis personnels et votre projet professionnel vous incite à suivre cette formation.

3. Curriculum Vitae

4. Portfolio

Établissez un portfolio dans lequel vous listerez 5 à 7 projets présentant vos expériences dans le domaine patrimonial (2 pages A3 par projet). Vous expliquerez le contexte historique, les enjeux, diagnostics, méthodes et actions ainsi que leur justification.

Vous agrémenterez avec 5 à 10 éléments graphiques (photos, croquis ou schémas à main levée).

5. Diplômes et attestations de formations

Si vous n'avez pas encore le parchemin, fournissez l'attestation de réussite.

6. Certification en langue française de niveau C2

Uniquement pour les candidats étrangers issus de pays non francophones.

- 3- Fusionnez les fichiers appartenant à la même catégorie en 1 seul pdf

Ex : plusieurs diplômes les uns après les autres, le plus récent en 1^{er}

- 4- Nommez vos pdf comme indiqué ci-dessous :

2 Lettre; 3 CV; 4 Portfolio; 5 Diplômes; 6 C2

- 5- Créez votre dossier intitulé « **NOM Prénom** » comportant vos fichiers

- 6- Créez un lien de téléchargement de ce dossier (lien non verrouillé, type Gros fichiers)

- 7- Reportez-le dans l'encadré en bas de page 1 de la présente fiche de candidature

- 8- Connectez-vous sur Taïga à <https://admission.archi.fr> et choisissez ENSA-Montpellier

1) « Créer dossier » / Session d'admission : **Prépa DSA 2025-2026** / Accéder à cette session

2) Complétez les données demandées, validez et conservez votre **référence dossier**.

3) « N° dossier » / Reportez votre numéro de dossier + NOM et « Authentifier »

4) Paiement par CB en ligne, sur la plateforme Taïga, d'un montant de 40€ au titre des frais de candidature (non remboursables en cas de non admission). Ne pas candidater en statut boursier.

5) Complétez les rubriques « Données personnelles » sans oublier d'enregistrer à chaque fois :

- État civil et coordonnées (incluant la photo d'identité à télécharger)
- Photo : pas dans cette rubrique ! La photo se dépose dans « État civil et coordonnées »
- Parcours scolaire et universitaire
- Autres questions

6) Dans la rubrique « Fichiers et compléments » :

Téléversez la présente fiche de candidature à la catégorie du menu déroulant : « Prépa DSA - FICHE CANDIDATURE ».

7) Cliquez sur « Transmission de la candidature ».

Clôture de la session : 30 juin 2025 à minuit. Vous ne recevrez pas d'email automatique de validation.

Vous recevrez une réponse par email au plus tard le 11 juillet 2025.